

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)**

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SIKASSO
Cercle de Kolondièba
Commune rurale de Kolosso

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KOLOSSO

2006 - 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Janvier 2006

SITUATION GEOGRAPHIQUE :

La commune de Kolosso, créée par la loi N° 96-059 du 04/11/1996, occupe une partie de l'ex arrondissement de Toussequela est composée de 10 villages dont Kolosso chef lieu de commune ; Neguela ; Klona ; Zana ; Diodia ; Falani ; benekobougou ; Diedieni ; Fogoba-Tjikouna. Située dans la zone Mali Sud ; elle est limitée

- Au Nord par le cercle de Sikasso notamment la commune de Zaniena
- Au Sud par la commune de Toussequela, Kadiana, et Nagalasso
- A l'Est par la commune de Zaniena.

Kolosso, chef lieu de commune est distant de 41km de Kolondiéba, de 120 km de Sikasso et de 302 km de la Bamako.

RELIEF ET CLIMAT :

Située en zone soudanienne sud, la commune rurale de Kolosso appartient à la zone agro-écologique du haut Bani Niger. Elle est formée d'une succession de surfaces curassées en demi-hauteur de vallées et de plaines. L'altitude moyenne atteint 250 m avec une pluviométrie variant de 1200 à 1600 mm/an. Trois saisons se partagent l'année : une pluvieuse de 7 mois (avril-octobre), une fraîche de novembre à janvier et une saison sèche chaude de février à mars. Sa température moyenne est 28° / an ; son relief est peu accidenté.

SOLS ET VEGETATION :

Le type de sol varie progressivement en fonction de l'allure du relief. Sur les flancs des collines se trouvent des sols gravillonnaires suivis des sols sableux (rare) à sable limoneux et argileux au niveau des laines et des vallées. Des plaines occupent une superficie assez importante qui favorisent la culture du riz. Les terroirs agricoles et les espaces non cultivables servent de parcours aux animaux domestiques. Le potentiel fourragé est très élevé. Sa savane arbustive est composée surtout de combretacée et de légumineuses tandis que les terrains de basse altitude se composent de : Karité, néré, sana, chô, guele, wolo, baobab, caillecdrat, fromager, tamarinier, etc..

HYDROGRAPHIE :

La commune de Kolosso est dans une situation d'enclavement presque totale pendant la saison pluvieuse à cause de la présence du fleuve Bagoé, ses affluents et cours d'eau qui ne sont dotés d'aucun ouvrage de franchissement fiable. L'affluent Tiedaga représente une partie de la limite de Kolondiéba à Kolosso traversant cette dernière et se verse dans le village de Néguela. Le badié constitue la limite naturelle avec la commune de Zaniena. Ces différents cours d'eau offrent de potentialités en espaces aménageables pour la riziculture et l'arriment des animaux mais non exploitées. Sa faune jadis importante, est en diminution à cause des effets du braconnage et des feux de brousse. La faune aquatique est riche de Konkon, carpes capitaines, Nana, Polio, silure.

MILIEU HUMAIN :

Dans sa démographie, suivant les renseignements ressortis des cahiers du RACE 2001 la population est de 5246 hbts dont 51% d'hommes, son taux d'accroissement est de 3% les principales ethnies sont : Bambara, Peulhs, Sénoufos. En raison des potentialités agro-sylvo-

pastoral de la commune on assiste à un flux migratoire d'agriculture, de pêcheurs et surtout d'éleveurs venant du centre et du Nord du pays.

L'abondance de la pluviométrie, ajoutée au premier facteur, fait de la zone une localité de grande production céréalière (Maïs, Sorgho, Mil et riz) et cotonnière.

AGRICULTURE :

La commune présente un écosystème peu menacé par rapport à plusieurs localités de l'intérieur du pays. Les systèmes de productions sont de type agro-sylvo-pastoral avec prédominance de l'agriculture. Cette jeune commune dispose d'immense potentiel en terre.

La campagne 2005-2006 en coton fut 940 hectares pour une production de 1124 tonnes celle des cultures vivrières est de 1994 hectares pour une production de 2666 tonnes.

L'arboriculture est pratiquée et est constituée de différentes sortes de mangues, d'anacardier et peu de banane grâce à la rareté des eaux de surface pendant certaines périodes de l'année. Les attaques parasitaires et le mauvais état de la route est un obstacle à l'écoulement et la vente des produits.

ELEVAGE :

L'élevage est pratiqué sur les bovins, ovins, caprins, asins et la volaille. Le système d'élevage est extensif. Le tarissement précoce des rivières et mares (6/12 mois), est le principal motif de transhumance vers la RCI, la détérioration des parturages par les feux de brousse, le déboisement abusif et la présence des mouches Tsé-tsé constituent des entraves au développement du secteur. L'aviculture est pratiquée traditionnellement et rapporte des revenus substantiels aux familles. La pêche est peu développée et l'artisanat s'articule autour de la menuiserie, la forge (fabrication artisanale des houes, charrues, dabas, etc.) Tissage et poterie.

Ces acteurs ne sont organisés en association et menant traditionnellement leur activité. Le commerce n'est pas très développé et se repose sur les produits agricoles, l'élevage et les produits de premières nécessités. Le seul marché important est celui de Kolosso.

Le coton conventionnel est la seule culture de rente. La commune a 17 puits à grand diamètre et 21 forages dont 5 en mauvais état.

<u>POTENTIALITE</u>	<u>Faiblesse</u>
<u>Agriculture</u> <ul style="list-style-type: none"> - Existence de terre cultivable - Existence de plaines et de bas fonds - Bon niveau d'équipement et de formation des producteurs - Rendement moyen acceptable en coton 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau d'aménagement des plaines bas-fonds - Les cultures de rente ne sont pas diversifiées - Les superficies de coton sont supérieures aux superficies de cultures vivrières - Mauvais approvisionnement en intrants pour les cultures vivrières
Elevage <ul style="list-style-type: none"> - Cheptel élevé 	Transhumance 'manque de point d'eau pour l'abrègement, maladie bovins ovins caprins,)
Education : assez d'élèves	Insuffisance d'enseignement

- Taux de scolarisation élevé	Désintéressement à l'alphabétisation (femme)
Santé : Disponibilité pour les vaccinations	Manque de C.S.COM et insuffisance d'infra sanitaire

Le second-cycle existe mais à la charge des villages pour le salaire des enseignants.

Objectif Global par plier	Objectifs spécifiques	Résultats			Montants	Source			Période				
		Activités	Attendus	Indicateurs		Commune	Etat	Partenaire	1	2	3	4	5
Assurer la disponibilité des céréales dans la commune	Augmenter la production agricole dans la commune	Achat d'équipements agricoles pour tous paysans démunis des catégories C et D	10 paysans démunis sont équipés	Nombre de paysans équipés	2 000 000	500 000	500 000	1 000 000	x	x	x	x	x
Diversifier les activités génératrices de revenu	Augmenter les revenus des femmes	Aménagement de 10 périmètres maraîchers	10 ha sont aménagés pour le maraîchage	Nombre d'ha aménagés pour le maraîchage	10 000 000	1 500 000		8 500 000					
Assurer la stabilité dans l'en provision à la nourriture	Permettre à toute la population de la Commune : d'avoir accès à la nourriture à tout moment.	Réalisation de 1 émissions la radio	16 émissions sont réalisées	Nombre d'émissions réalisées	160 000	160 000	-						
	80% des producteurs sont sensibilisés sur les méfaits de la vente abusive des céréales	Organisation de Causeries - débats	120 causeries-débats sont organisées	Nombre de causeries réalisées (100)	400 000	200 000	-	200 000	-	-	-	-	-
	Rendre les céréales disponibles 12 mois sur 12	Construction et approvisionnement de Banque de céréales	Les céréales sont disponibles dans la commune	Une banque fonctionnelle à Kolosso	4 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-	-	-

	Identifier au moins 60% des commerçants de la commune	Recensement des commerçants	60% des commerçants sont identifiés	Nombre de commerçants identifiés	1 000 000	500 000	-	500 000	-	-			
	Renforcer les capacités des commerçants identifiés de la commune	Organisation de sessions de formation	Les commerçants identifiés sont formés	Nombre de commerçants formés	1 000 000	500 000		500 000			-	-	-
Total					18 560 000	5 360 000	500 000	12 700 000	-	-	-	-	-

Arrête le présent plant quinquennal à la somme de : DIX HUIT MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE MILLE Francs CFA
KOLOSSO, le 10/01/2006

Les données de Z-P-A de KOLOSSO 2005-2006

Désignation	Superficie ha	Production en tonne	Rendement kg/ha
Coton	940	1 124,24	1196 kg
Maïs	920	1 739	1 890
Sorgho	680	612	900
Mil	394	315	800
Total cultures vivrières	1 994	2 666	1 333
5 332 T			

Par analyse de ce tableau, nous constatons que le rapport de la production sur la population totale s'est élevé à 508 kg par individu et par an qui est supérieur à la consommation normale estimée à 287,9 kg) 300 kg par individu et par an.

La Malheur est que la population par pauvreté vend à vil prix les céréales et à la fin, elle se trouve confrontée à des difficultés alimentaires. Notons aussi au passage la mauvaise nutrition.

KOLOSSO, le 10/01/2006

Le Maire

M'PIO KONE

REGION DE SIKASSO
CERCLE DE KOLONDIÉBA
COMMUNE DE KOLOSSO

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

DELIBERATION N° : 01/CRK du 30/01/ 2006-

Le Conseil de la Commune Rurale de Kolosso régulièrement en session du 30/01/2006 au .../.../ s'est réuni dans la salle de conférence à la Mairie.

DATE. de./ Convocation du 22/0/2005

Ordre du jour : Adoption du plan quinquennal de la sécurité alimentaire (2006-2010)

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers en présents : 11

Nombre de conseillers absents : 00

Le quorum étant atteint le Conseil Communal a valablement délibéré sous la présidence de Mr M'pie Koné en Qualité du Maire et le secrétariat étant assuré par Bakary Doumbia.

Le Conseil Communal

Après en avoir délibéré

Vu la loi N° 98-034 du 11/02/98 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales en République du Mali modifiée par la loi N° 96-06 du 16/10/96.

Vu la loi N° 95-034 du 12/04/95 portant code des collectivités, modifiée par la loi N°98-010 du 15/06/98 et modifiée par la loi N° 98-066 du 30/12/98 ;

Vu les nécessités du moment :

DECIDE

Article I : La Conseil Communal de la Commune Rurale de Kolosso adopte le plan quinquennal de la sécurité alimentaire à la somme de 18 560 000 F

Article II : la présente délibération sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ont signé avec le Maire

YAYA	KONATE	1 ^{er} Adjt
BAKARY I	DJIRE	2er Adjt
LASSANA	KONATE	3er adjt
NOUHOUM	BALO	C.C
LASSINA	DIAKITE	C.C
ISSA	DIALLO	C.C
BAKARY	DIAKITE	C.C
BAKARY	TRAORE	C.C
KASSIM	DIALLO	C.C